

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizer Film = Film Suisse : officielles Organ des Schweiz. Lichtspieltheater-Verbandes, deutsche und italienische Schweiz
<b>Herausgeber:</b>	Schweizer Film
<b>Band:</b>	- (1935)
<b>Heft:</b>	35
<b>Register:</b>	Handelsregister = Registre du commerce = Registro di commercio

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

E. M. Fadman - Films Red Star - présente la Superproduction de l'année !

# MALHEUR AUX VAINCUS

Une œuvre magistrale de  
HAROLD AUSTIN

l'inoubliable réalisateur de «L'AFRIQUE VOUS PARLE»

(MANGEZ - LES VIVANTS)

UN FILM UNIQUE ET SENSATIONNEL...

Ce qu'en dit la presse :

## LE JOUR

très bien fait, très réussi...  
Les infinitésimales se livrent la même guerre sans merci que les grands reptiles et d'étranges bestioles que l'on croirait échappées à l'Apocalypse.

Le film représente des mirages de patience et d'ingéniosité...  
... On voit une bande frénétique de chats sauvages se disputer, dans une bagarre qui emprunte à l'épilepsie,... ... des faces démoniaques de bêtes de sabat.  
Le film est trop bien fait, trop rapide, trop imprévisible. C'est le plus bel éloge qu'on puisse en faire.

## L'INTRASIGEANT

M. Harold Austin, l'auteur de ce documentaire... ... nous avait déjà donné, il y a quelques années, L'Afrique vous parle. Nous retrouvera dans Malheur aux vaincus, quelques-unes des plus caractéristiques bestioles que l'on peut faire frissonner les spectateurs, et son goût du montage romanesque... ... effroyables duels qui provoquent la nécessité de manger... ... un film qui bouleverse... ... par des épisodes... vérifiables.

## LE JOURNAL

... le plus curieux spectacle qui ait jamais été donné sur un écran.

L'opérateur a dû faire preuve, non seulement d'audace, mais de patience pour pouvoir enregistrer les terribles combats avec un python royal. Le résultat est le silencieux théâtre.

La suite passionnante de ces luttes sans merci est soulignée par une composition musicale exécutée par un grand orchestre symphonique ce qui donne aux images une force étrange.

## LE QUOTIDIEN

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... Quoi d'étonnant à ce que le cinéma qui l'affiche à son programme fasse des salles combles?

## LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE

Cette imposante production documentaire est d'une telle force captivante que, malgré les scènes d'horreur qu'elle recèle, je doute qu'on puisse détacher ses yeux de l'écran, tant on est fasciné par les spectacles de cruauté et de lutte pour la vie que «Malheur aux vaincus» contient.

Le réalisateur de «L'Afrique vous parle», Harold Austin, est allé dans le désert nord-américain, aux limites du Nevada, au pied de la neigeuse chaîne des Sierras, et là, sous un impénétrable soleil, a photographié en images mouvantes les féroces batailles que se livrent les bêtes, reptiles et fauves, pour la subsistance.

Parmi les scènes les plus impressionnantes se trouve l'avalement d'un crapaud vivant, aux yeux révulsés de peur, par un python royal. De même le repas fait par un python royal aux dépens d'un autre reptile, serpent à sonnettes, est-il une sorte de sommet de l'horreur et de la sensation dramatique.

Déjà, la seule vue de ce désert pierreux où poussent seulement quelques maigres broussailles et où les lointains flottent dans une brume chaude, cette vue possède à elle seule suffisamment de tragique pour nous mettre dans l'atmosphère de ce qui suit. La scène où cent chats sauvages se griffent, se déchirent et, sautant aux arbres, en rapportent des hiboux qu'ils se partagent férolement, la scène de la lutte de deux géants tortues, l'une renversant l'autre qui n'a plus qu'à attendre la mort, la chasse au Cougar (lion du désert américain) qui ressemble singulièrement au puma, sont des moments particulièrement étonnans, sinistres, d'un dramatique intense. Le film est remarquablement monté ; félicitons-en Moguy, l'as des monteurs.

Le film est une grande réussite et constitue un gros morceau et une attraction de sensation.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... Quoi d'étonnant à ce que le cinéma qui l'affiche à son programme fasse des salles combles?

## POUR-VOUS

Bande remarquable... des tristes étonnantes,

ceux réunis là — avec beaucoup d'art, d'aileurs — par M. Harold Austin, qui réalisa également «L'Afrique vous parle»...

... «Malheur aux vaincus» est un témoignage des plus impressionnantes sur la vie — et la lutte féroce — qui anime le désert nord-américain et qui reproduit, parmi les rochers et les sables, les étern

pierres où poussent seulement quelques maigres broussailles et où les lointains flottent dans une brume chaude, cette vue possède à elle seule suffisamment de tragique pour nous mettre dans l'atmosphère de ce qui suit. La scène où cent chats sauvages se griffent, se déchirent et, sautant aux arbres, en rapportent des hiboux qu'ils se partagent férolement, la scène de la lutte de deux géants tortues, l'une renversant l'autre qui n'a plus qu'à attendre la mort, la chasse au Cougar (lion du désert américain) qui ressemble singulièrement au puma, sont des moments particulièrement étonnans, sinistres, d'un dramatique intense. Le film est remarquablement monté ; félicitons-en Moguy, l'as des monteurs.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... Quoi d'étonnant à ce que le cinéma qui l'affiche à son programme fasse des salles combles?

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... Quoi d'étonnant à ce que le cinéma qui l'affiche à son programme fasse des salles combles?

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

... l'opérateur a capté les plus atroces combats qui se puissent regarder.

## PARIS-SOIR

Ce n'est pas un documentaire, c'est un drame ! Un drame obsédant, cruel, et qui longtemps restera gravé, j'en suis certain, dans la mémoire des spectateurs.

... de gigantesques luttes pour la vie, d'impitoyables combats. Chaque animal guettant sa proie, la force, la ruse entrent en jeu. L'attaque ou la défense avec une terrible précision ont été enregistrées par la caméra. Il a fallu beaucoup de courage, beaucoup de patience et aussi beaucoup d'adresse pour réaliser cette bande...

... insectes, reptiles, oiseaux, vertébrés, tous se battent, se déchirent et se détruisent sans cesse, suivant en cela uniquement et aveuglément les lois de l'instinct...

... des tableaux crispants, tel celui de la mort du crapaud qui vous met les nerfs à vif.

... On ne peut faire de plus bel éloge de ce film.

## CINÉMONDE

On se trouve là devant un ouvrage exceptionnel.

## MON-CINÉ

Tout le monde a encore présent à la mémoire le documentaire africain qui avait pour titre : «L'Afrique vous parle». Eh ! bien, celui-ci, réalisé par le même metteur en scène, dans des régions aussi lointaines que le Nevada, en Amérique du Nord, n'est pas moins intéressant.... clichés sensationnels tels que le combat de deux pythons géants.... la lutte de deux immenses tortues, la capture d'un couguar, etc., etc., toutes scènes qui font de ce film un document unique et sensationnel.

**5 mois d'exclusivité à Paris (dont 3 mois à l'Aubert-Palace)** - **2 mois d'exclusivité à Bruxelles (Cinéma Plaza)**

A MM. LES DIRECTEURS : Nous vous conseillons de réserver vos meilleures dates pour le film le plus étonnant que l'on ait jamais vu et avec lequel vous ferez un maximum de recettes

DISTRIBUTION : R. STEFFEN

DISTRIBUTION DE FILM  
Chaussée Mon-Repos 26

LAUSANNE

TÉLÉPHONE 27.686

## Handelsregister - Registre du Commerce - Registro di Commercio

— Automobile, Tonfilm-Theater usw. — 1935. 12. September. Die Firma Theophil Klaus, in Baar (S. H. A. B. Nr. 236 vom 9. Oktober 1933, Seite 2362), ist infolge Geschäftsaufgabe und Wegzuges erloschen.

— Cinéma. — 19 septembre. Le chef de la rai-son Esther Reyhaz-Perrin, à Montreux, le Châtelard, est Esther, née Perrin, femme autorisée et séparée de biens (C. C. art. 241 et suiv.) de Jean-Georges-François Reyhaz, originaire de Pully, domiciliée à Montreux-le-Châtelard. Exploitation du Cinéma «Apollo». Place du Marché.

— Cinématographie. — 24 septembre. La raison Fritz Schmutz, exploitation d'un cinématographie, à l'enseigne «Cinéma Capitole», à Genève (F. o. s. du c. du 13 juin 1935, pages 1500/1), est radiée ensuite de la cessation d'exploitation.

— 25. September. Die Firma Ginter Null, Uraus Filmproduktion, in Zürich 1 (S. H. A. B. Nr. 7 vom 10. Januar 1935, Seite 78), Herstellung und Vertrieb von Normal-Tonfilmen und Schallfilmen, Tonfilm-Studio, ist infolge Aufgabe des Geschäftes erloschen.

— 26. September. Unter der Firma Thekla-Film A. G. (Thekla-Film S. Null) gründet sich, mit Sitz in Bern, eine Aktiengesellschaft, welche die Fa- brikation, den Vertrieb und Verleih von Filmen jeder Art, die Erwerbung von Kinos, die Beteiligung an der Errichtung von Tonfilmateliers und die Errichtung von Filialen bewirkt. Die Gesellschaft kann durch Aufnahme anderer Zweige ihren Geschäftskreis erweitern oder sich an ähnlichen Unternehmungen beteiligen. Die Ge- sellschaftstatuten sind am 20. September 1935 festgestellt worden. Die Dauer der Gesellschaft ist unbestimmt. Das Aktienkapital beträgt Fr. 50.000 und ist eingeteilt in 50 auf den Namen lautende Anteilscheine zu Fr. 500. Als Ge- nossenschaften können sowohl physische als juristische Personen schweizerischer Nationalität aufgenommen werden. Über die Aufnahme be- schliesst auf schriftliche Anmeldung bin der Vorstand. Er setzt auch die Zahl der Anteile fest, die der Bewerber zu übernehmen und bei der Aufnahme bar zu bezahlen hat. Die Übertragung von Anteilscheinen unterliegt der Zustimmung des Vorstandes. Der Erwerber von Anteilschei- nen infolge Übertragung hat sich beim Vor- stand um die Mitgliedschaft schriftlich zu bewerben. Hat ein Ge- nossenschaften seine sämtlichen Anteilscheine gültig übertragen, so erlischt seine Mitgliedschaft. Im übrigen kann der Austritt auf sechsmonatliche schriftliche Kündigung hin je auf Ende eines Geschäftsjahrs (30. Juni) er- folgen. Dem austretenden Ge- nossenschaften wird die Beteiligung an Anteilscheinen nach Massgabe des Art. 656 O. R. massgebend. Vom Reinertrag werden 20 % dem Reservefonds zugewiesen; über die Verwendung der restlichen 80 % beschliesst die Generalver- sammlung. Für die Verbindlichkeiten der Ge- nossenschaft haftet lediglich das Ge- nossenschaftskapital.

Die Ge- nossenschaft ist ausgeschlossen. Die Organe der Ge- nossenschaft sind: Die Generalver- sammlung, der Vorstand von 1-5 Mitgliedern und die Kontrollstelle. Der Vorstand vertritt die Ge-

nossenschaft nach aussen; dessen Mitglieder führen Kollektivunterschrift je zu zweien. Besteht der Vorstand aus nur einer Person, so führt diese Einzelunterschrift. Der Vorstand besteht zurzeit aus Dr. Max Senger, Beamer der Schweizerischen Verkehrs-Zentrale, von Basel, in Zürich, als Vorsitzender, und Dr. Max Ikle, Kaufmann, von St. Gallen, in Goldbach-Küschnacht, als Protokollführer. Geschäftsort: Bahnhofstrasse 20, Zürich 1. (Bei der «Treuhand- und Revisions- Gesellschaft Zürich».)

— Kino-Cabaret, usw. — 30. September, Ge- nosenschaft Etoile, in Zürich (S. H. A. B. Nr. 140 vom 19. Juni 1935, Seite 1561). Errichtung und Betrieb eines Theaters für Kino-Cabaret und andere künstlerische Darbietungen. In der General- versammlung vom 21. September 1935 haben die Mitglieder dieser Ge- nossenschaft in Revision von § 1 der Statuten die Abänderung der Firma in Société Studio Nord-Sud beschlossen.

— Kino-Cabaret, usw. — 30. September, Ge- nosenschaft Etoile, in Zürich (S. H. A. B. Nr. 140 vom 19. Juni 1935, Seite 1561). Errichtung und Betrieb eines Theaters für Kino-Cabaret und andere künstlerische Darbietungen. In der General- versammlung vom 21. September 1935 haben die Mitglieder dieser Ge- nessenschaft in Revision von § 1 der Statuten die Abänderung der Firma in Société Studio Nord-Sud beschlossen.

— Kino-Cabaret, usw. — 30. September, Ge- nosenschaft Etoile, in Zürich (S. H. A. B. Nr. 140 vom 19. Juni 1935, Seite 1561). Errichtung und Betrieb eines Theaters für Kino-Cabaret und andere künstlerische Darbietungen. In der General- versammlung vom 21. September 1935 haben die Mitglieder dieser Ge- nessenschaft in Revision von § 1 der Statuten die Abänderung der Firma in Société Studio Nord-Sud beschlossen.

— Kino-Cabaret, usw. — 30. September, Ge- noschaft Etoile, in Zürich (S. H. A. B. Nr. 140 vom 19. Juni 1935, Seite 1561). Errichtung und Betrieb eines Theaters für Kino-Cabaret und andere künstlerische Darbietungen. In der General- versammlung vom 21. September 1935 haben die Mitglieder dieser Ge- nessenschaft in Revision von § 1 der Statuten die Abänderung der Firma in Société Studio Nord-Sud beschlossen.

— Kino-Cabaret, usw. — 30. September, Ge- noschaft Etoile, in Zürich (S. H. A. B. Nr. 140 vom 19. Juni 1935, Seite 1561). Errichtung und Betrieb eines Theaters für Kino-Cabaret und andere künstlerische Darbietungen. In der General- versammlung vom 21. September 1935 haben die Mitglieder dieser Ge- nessenschaft in Revision von § 1 der Statuten die Abänderung der Firma in Société Studio Nord-Sud beschlossen.

— Kino-Cabaret, usw. — 30. September, Ge- noschaft Etoile, in Zürich (S. H. A. B. Nr. 140 vom 19. Juni 1935, Seite 1561). Errichtung und Betrieb eines Theaters für Kino-Cabaret und andere künstlerische Darbietungen. In der General- versammlung vom 21. September 1935 haben die Mitglieder dieser Ge- nessenschaft in Revision von § 1 der Statuten die Abänderung der Firma in Société Studio Nord-Sud beschlossen.

— Kino-Cabaret, usw. — 30. September, Ge- noschaft Etoile, in Zürich (S. H. A. B. Nr. 140 vom 19. Juni 1935, Seite 1561). Errichtung und Betrieb eines Theaters für Kino-Cabaret und andere künstlerische Darbietungen. In der General- versammlung vom 21. September 1935 haben die Mitglieder dieser Ge- nessenschaft in Revision von § 1 der Statuten die Abänderung der Firma in Société Studio Nord-Sud beschlossen.

— Kino-Cabaret, usw. — 30. September, Ge- noschaft Etoile, in Zürich (S. H. A. B. Nr. 140 vom 19. Juni 1935, Seite 1561). Errichtung und Betrieb eines Theaters für Kino-Cabaret und andere künstlerische Darbietungen. In der General- versammlung vom 21. September 1935 haben die Mitglieder dieser Ge- nessenschaft in Revision von § 1 der Statuten die Abänderung der Firma in Société Studio Nord-Sud beschlossen.

— Kino-Cabaret, usw. — 30. September, Ge- noschaft Etoile, in Zürich (S. H. A. B. Nr. 140 vom 19. Juni 1935, Seite 1561). Errichtung und Betrieb eines Theaters für Kino-Cabaret und andere künstlerische Darbietungen. In der General- versammlung vom 21. September 1935 haben die Mitglieder dieser Ge- nessenschaft in Revision von § 1 der Statuten die Abänderung der Firma in Société Studio Nord-Sud beschlossen.

— Kino-Cabaret, usw. — 30. September, Ge- noschaft Etoile, in Zürich (S. H. A. B. Nr. 140 vom 19. Juni 1935, Seite 1561). Errichtung und Betrieb eines Theaters für Kino-Cabaret und andere künstlerische Darbietungen. In der General- versammlung vom 21. September 1935 haben die Mitglieder dieser Ge- nessenschaft in Revision von § 1 der Statuten die Abänderung der Firma in Société Studio Nord-Sud beschlossen.

und deutschen Filmen in den grösseren Städten wie Lugano, Bellinzona, Locarno usw., neue Richtlinien aufgestellt.

Der deutschgesprochene Film sollte für einen Sonntag für Lugano nicht mehr wie Fr. 100,— bis Fr. 200,— fix kosten (Fr. 200,— alle grossen Filme); für die Woche 25 % der Netto-Einnahmen oder Fr. 100,— fix.

Lugano Fr. 125,— bis Fr. 150,— fix für Sonntag oder prozentual. Für Bellinzona und Chiasso 30 % der Einnahmen für deutsche und französischen Filme, sei es für Sonntags oder für die Woche, da in diesen Städten nicht genügend deutschsprachige Zuschauer vorhanden sind.

Man muss auch feststellen, dass gewisse Verleihfirmen übertriebene Garantien verlangen, indem sie den guten Glauben des Kinodirektors ausnutzen und dadurch eine Teile schwierige Situation schaffen. Im Kanton Tessin bezahlen alle Theater ihre Filme gegen Nachnahme oder sofort nach der Aufführung, dies trotz der magern Einnahmen und der Krise etc., sodass die Verleiher nie zu Verlust kommen und rein nichts riskieren.

Es ist eine Folge all dieser Unzuträglichkeiten und Ungerechtigkeiten, dass die Unterskellung für den Kanton Tessin gegründet wurde um ihre eigenen Interessen und indirekt auch diejenigen der Verleiher zu verteidigen.

## Zu pachten gesucht

rentables KINO in der  
deutschen Schweiz von  
langjährigem Fachmann.  
Ausführliche Offerten er-  
beten unter Chiffre H. M.  
R. O. an

Schweizer-FILM-Suisse,  
Terreaux 27, Lausanne.